



Secrétariat Général
Direction générale des
ressources humaines

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Concours du second degré – Rapport de jury

Session 2008

AGREGATION

PHILOSOPHIE

ET

CAERPA

Concours interne

*Rapport de jury présenté par M. Jean-Yves CHATEAU
Inspecteur général de l'éducation nationale
Président du jury*

Les rapports des jurys des concours sont établis sous la responsabilité des présidents de jury

**LES RAPPORTS DES JURYS DE CONCOURS SONT ÉTABLIS
SOUS LA RESPONSABILITÉ DES PRÉSIDENTS DE JURYS**

Le présent rapport a été établi à partir de ceux, pour la dissertation, de madame Elsa GRASSO ; pour l'explication de texte écrite, de monsieur Pierre-Marie MOREL ; pour la leçon, de madame Sabine LODEON ; pour l'explication de texte orale, de madame Françoise DEBRAY.

Que ces collègues reçoivent ici l'expression de ma gratitude vive.

Jean-Yves CHATEAU

SOMMAIRE

JURY	4
ÉCRIT	6
Première composition : explication de texte	7
Deuxième composition : dissertation	15
ORAL	22
Leçon.....	23
Explication de texte	31
BILAN	40
ANNEXES	42
TEXTES RÉGLEMENTAIRES	43
Modalités d'organisation des concours de l'agrégation et du Capes de philosophie	44
Programme de la session 2008	46
Programme de la session 2009	47
STATISTIQUES	48

JURY

Président :

Jean-Yves CHATEAU, Inspecteur Général de l'Éducation Nationale

Vice-président :

Denis KAMBOUCHNER, Professeur des Universités, Université Paris I-Sorbonne (PARIS)

Secrétaire du jury :

Joël JUNG, Inspecteur d'Académie, Inspecteur Pédagogique Régional d'Aix-Marseille (AIX-MARSEILLE)

Membres du jury :

Laurence BERTHELOT, professeur de Lettres 2^e année, lycée Guez de Balzac d'Angoulême (POITIERS)

Jean-Pierre BOURDON, professeur de Lettres 2^e année, lycée Chateaubriand de Rennes (RENNES)

Françoise DEBRAY, professeur de Lettres 2^e année, lycée Faidherbe de Lille (LILLE)

Francis FOREAUX, Inspecteur d'Académie, Inspecteur Pédagogique Régional d'Amiens (AMIENS)

Elsa GRASSO, Maître de Conférences, Université de Nice-Sophia-Antipolis (NICE)

Sabine LODEON, professeur de Lettres 2^e année, lycée Lakanal de Sceaux (VERSAILLES)

Yannik MAZOUÉ, professeur de classes préparatoires, lycée Philibert Dessaignes de Blois (ORLÉANS-TOURS)

Pierre-Marie MOREL, Maître de Conférences, Université Paris I-Sorbonne (PARIS)

SUJET DE L'ÉCRIT

Première composition : explication de texte

Durée : 6 heures 30

(L'usage de toute documentation et de tout matériel électronique est interdit)

Le candidat a le choix entre les deux textes suivants

I

Toute attention demande de la mémoire, et souvent quand nous ne sommes point admonestés pour ainsi dire et avertis de prendre garde à quelques-unes de nos propres perceptions présentes, nous les laissons passer sans réflexion et même sans être remarquées ; mais si quelqu'un nous en avertit incontinent après et nous fait remarquer par exemple quelque bruit qu'on vient d'entendre, nous nous en souvenons et nous nous apercevons d'en avoir eu tantôt quelque sentiment. Ainsi c'étaient des perceptions dont nous ne nous étions pas aperçus incontinent, l'aperception ne venant dans ce cas que de l'avertissement après quelque intervalle, tout petit qu'il soit. Et pour juger encore mieux des petites perceptions que nous ne saurions distinguer dans la foule, j'ai coutume de me servir de l'exemple du mugissement ou du bruit de la mer dont on est frappé quand on est au rivage. Pour entendre ce bruit comme l'on fait, il faut bien qu'on entende les parties qui composent ce tout, c'est-à-dire les bruits de chaque vague, quoique chacun de ces petits bruits ne se fasse connaître que dans l'assemblage confus de tous les autres ensemble, c'est-à-dire dans ce mugissement même, et ne se remarquerait pas si cette vague qui le fait était seule. Car il faut qu'on en soit affecté un peu par le mouvement de cette vague et qu'on ait quelque perception de chacun de ces bruits, quelque petits qu'ils soient ; autrement on n'aurait pas celle de cent mille vagues, puisque cent mille riens ne sauraient faire quelque chose. On ne dort jamais si profondément qu'on n'ait quelque sentiment faible et confus, et on ne serait jamais éveillé par le plus grand bruit du monde, si on n'avait quelque perception de son commencement qui est petit, comme on ne romprait jamais une corde par le plus

grand effet du monde, si elle n'était tendue et allongée un peu par des moindres efforts, quoique cette petite extension qu'ils font ne paraisse pas.

Ces petites perceptions sont donc de plus grande efficace par leurs suites qu'on ne pense. Ce sont elles qui forment ce je ne sais quoi, ces goûts, ces images des qualités des sens, claires dans l'assemblage, mais confuses dans les parties, ces impressions que des corps environnants font sur nous, qui enveloppent l'infini, cette liaison que chaque être a avec tout le reste de l'univers. On peut même dire qu'en conséquence de ces petites perceptions le présent est gros de l'avenir et chargé du passé, que tout est conspirant (*sumpnoia panta*, comme disait Hippocrate) et que dans la moindre des substances, des yeux aussi perçants que ceux de Dieu pourraient lire toute la suite des choses de l'univers.

G.W. Leibniz, *Nouveaux Essais sur l'entendement humain* (préface)

II

Vous définissez arbitrairement le présent *ce qui est*, alors que le présent est simplement *ce qui se fait*. Rien n'est moins que le moment présent, si vous entendez par là cette limite indivisible qui sépare le passé de l'avenir. Lorsque nous pensons ce présent comme devant être, il n'est pas encore ; et quand nous le pensons comme existant, il est déjà passé. Que si, au contraire, vous considérez le présent concret et réellement vécu par la conscience, on peut dire que ce présent consiste en grande partie dans le passé immédiat. Dans la fraction de seconde que dure la plus courte perception possible de lumière, des trillions de vibrations ont pris place, dont la première est séparée de la dernière par un intervalle énormément divisé. Votre perception, si instantanée soit-elle, consiste donc en une incalculable multitude d'éléments remémorés, et, à vrai dire, toute perception est déjà mémoire. *Nous ne percevons, pratiquement, que le passé*, le présent pur étant l'insaisissable progrès du passé rongé par l'avenir.

La conscience éclaire donc de sa lueur, à tout moment, cette partie immédiate du passé qui, penchée sur l'avenir, travaille à le réaliser et à se l'adjoindre. Uniquement préoccupée de déterminer ainsi un avenir indéterminé, elle pourra répandre un peu de sa lumière sur ceux de nos états plus reculés dans le passé qui s'organiseraient utilement avec notre état présent, c'est-à-dire avec notre passé immédiat ; le reste demeure obscur. C'est dans cette partie éclairée de notre histoire que nous restons placés, en vertu de la loi fondamentale de la vie, qui est une loi d'action : de là la difficulté que nous éprouvons à concevoir des souvenirs qui se conserveraient dans l'ombre. Notre répugnance à admettre la survivance intégrale du passé tient donc à l'orientation même de notre vie psychologique, véritable déroulement d'états où nous avons intérêt à regarder ce qui se déroule, et non pas ce qui est entièrement déroulé.

Henri Bergson, *Matière et mémoire* (ch. III)

Les candidats avaient à choisir entre un passage de la préface des *Nouveaux Essais sur l'entendement humain* de Leibniz et un extrait du chapitre III de *Matière et mémoire* de Bergson. Ces deux textes sont classiques et généralement connus des professeurs de classes terminales, ainsi que la lecture des copies l'a confirmé. Plusieurs d'entre elles ont en effet laissé paraître une familiarité réelle, et souvent utile au commentaire, avec les textes proposés ou tout au moins avec leurs auteurs. Par ailleurs les candidats ayant fait dans l'année une préparation satisfaisante connaissaient nécessairement la doctrine leibnizienne des « petites perceptions » et l'idée bergsonienne de la perception comme perception du passé. Les sujets proposés ne pouvaient donc les prendre au dépourvu. Les candidats à la prochaine session doivent y voir une incitation supplémentaire à préparer réellement ce concours.

L'épreuve n'est assurément pas une épreuve d'histoire de la philosophie *stricto sensu*, étant donné qu'elle se rapporte au thème imposé – en l'occurrence : la perception –, mais il va de soi qu'une bonne maîtrise des enjeux historiques et du *corpus* classique ne pouvait qu'aider au commentaire. Encore faut-il donner une claire priorité au passage concerné. Rappelons que les candidats ne doivent pas l'utiliser comme simple prétexte pour restituer un propos général et préconçu, fût-il instruit et intéressant, comme si le texte n'était qu'un sujet de dissertation déguisé. Or telle est l'impression donnée par quelques copies, qui ont inséré des observations partielles sur le texte proposé dans un vaste panorama des positions théoriques sur la perception, de la philosophie antique à la philosophie contemporaine. On trouve ainsi mention, dans une même copie sur Leibniz, de Platon, Locke, Aristote, Kant, Rousseau, Montesquieu, Freud, Lucrèce, Tocqueville, Spinoza, Jankélévitch. Il n'est nullement interdit de convoquer d'autres auteurs à l'appui de la problématique choisie, par exemple en évoquant le débat avec Locke pour introduire au texte de Leibniz. Il est en revanche inutile de multiplier des notices stéréotypées censées illustrer la pluralité des thèses philosophiques, ce qui ne fait que détourner le candidat et son lecteur du véritable but, à savoir l'élucidation du texte en question. Tout ce qui est exposé dans la copie doit être rapporté au texte et servir à son

explication. Aussi les meilleures copies sont celles qui ont su, à partir d'une étude interne et précise du passage, restituer son économie et ses enjeux spécifiques sans rien perdre de son originalité et de sa singularité, pour montrer en quels termes il permet de poser le problème philosophique général de la perception sous ses différents aspects. Citons, à titre d'exemples : la différence entre percevoir et apercevoir ou le statut physique de la perception et son insertion dans la chaîne des événements réels (dans le cas du texte de Leibniz) ; le statut temporel de l'objet de la perception ou le rapport entre percevoir, vivre et agir (on songe là plus particulièrement au texte de Bergson). Une fois encore, priorité doit être donnée au passage proposé, objet d'analyse pour lui-même et non pas par accident.

Au titre des remarques générales, rappelons également que l'expression doit être maîtrisée, qu'il s'agisse du style ou de l'orthographe. Quelques copies – heureusement assez rares – révèlent de sérieuses lacunes orthographiques. Concernant le style à proprement parler, le manque de précision ou le caractère métaphorique ou familier de certaines expressions, défauts plus fréquemment rencontrés, nuisent à l'intelligence du texte et ne parviennent pas à masquer l'embarras de leur auteur. Ainsi, dire que la perception « donne accès à la réalité » nous éclaire bien peu sur le mode de connaissance qu'elle est censée constituer. Si, par ailleurs, il s'agit de dire que les perceptions ne sont pas pour Leibniz de pures représentations subjectives, mais encore de véritables événements physiques, la notion vague de « jonction avec le monde » n'apporte rien, en elle-même, à l'analyse. On en dira autant, à propos de la fin du passage des *Nouveaux Essais*, de la formule « la physique fait signe vers une métaphysique ». Enfin, quel avantage tirer de cette comparaison mêlant technicisme naïf et astronomie sommaire, où le Dieu de Leibniz « serait comme un microscope hyperpuissant et non un satellite » ?

Les deux sujets posaient des difficultés et offraient des opportunités différentes.

Concernant le texte de Leibniz, moins étudié que celui de Bergson, plusieurs copies sont parvenues à en dégager les enjeux fondamentaux : la perception n'est encore ni l'attention ni la réflexion, qui seules peuvent remarquer et proprement

donner à connaître ce que les sens nous donnent seulement l'occasion de saisir. Les expériences bien connues du bruit de la mer ou du réveil montrent que ce dont nous nous apercevons constitue l'intégrale d'une multiplicité de perceptions inaperçues. On comprend ainsi, comme l'indique la seconde partie du texte, que les petites perceptions fassent partie de ces causes infimes dont l'enchaînement continu relie chaque être au reste de l'univers – « la nature ne fait pas de saut », ajoute Leibniz quelques lignes après notre passage –, de sorte qu'elles expriment à leur manière son harmonie et sa cohérence rationnelle. Un regard aussi perçant que celui du Dieu omniscient discernerait donc en chacune la suite complète des effets et des événements de l'univers. Les correcteurs ont particulièrement apprécié les copies qui, dans la première partie, s'efforçaient de rendre compte des différents exemples donnés par l'auteur, de saisir ce qu'ils avaient en commun, mais aussi d'en dégager la spécificité. L'exemple de la vague invite à souligner le rapport entre le tout et les parties, tandis que celui du réveil, qui suppose l'appréhension confuse des bruits qui finissent par le produire, donne l'occasion d'insister sur la continuité progressive du fait perceptif. L'exemple de la corde, qui finit par se rompre après qu'une multiplicité de petits efforts se sont succédés, avait pour particularité de déplacer la problématique vers la continuité physique, indépendamment du phénomène perceptif lui-même. Mais il montrait du même coup que c'est une même loi, la « loi de continuité », qui permet de rendre compte des deux types de processus. Ce déplacement annonce la seconde partie du texte, qui traite de la perception, non pas seulement comme phénomène cognitif et subjectif, mais encore comme événement réel, chaque état perceptif étant directement lié aux impressions que font sur nous les corps environnants. Du même coup, par une saisissante amplification des enjeux philosophiques, la question psychologique devient une question métaphysique, celle de l'harmonie universelle.

Malheureusement, trop rares sont les copies qui sont parvenues à rendre compte de ce second paragraphe de manière satisfaisante. Certaines l'ont même traité en une page, voire un paragraphe, comme si sa brièveté justifiait une telle négligence. Sa densité conceptuelle appelait pourtant l'analyse. Si l'on s'interroge en philosophie sur la perception, on doit également traiter de ce qui la dépasse, ou de ce qui fait qu'elle se dépasse elle-même, en l'espèce vers un point de vue proprement métaphysique.

Notons quelques incompréhensions surprenantes, comme celle du sens de l'adverbe « incontinent », synonyme d'« aussitôt », ou encore l'insistance inutile de certains candidats sur le verbe « admonester », au début du texte, insistance qui a donné lieu à d'inutiles développements sur une autorité mal identifiée qui nous exhorterait à l'attention, par opposition à la confusion des petites perceptions. La « foule » du premier paragraphe est la somme totale des perceptions, et non pas l'assemblée humaine.

Le texte de Bergson posait d'autres difficultés. Il paraît très clair de prime abord, mais recèle quelques subtilités, que beaucoup de copies ont occultées, sous l'effet d'un recours massif à une sorte de vulgate bergsonienne, souvent circulaire et incantatoire. Parfois, l'influence du texte de Leibniz est venue compliquer la chose, les petites perceptions étant appelées au secours des obscurités de la fin du passage. L'essentiel a été bien perçu dans quelques copies, qui ont vu que la perception s'attache au passé, mais qu'elle le fait dans une temporalité continue, où le présent se distingue du passé et de l'avenir en ce qu'il est essentiellement action. L'attention se porte sur le passé en vue de l'accomplissement des actes à venir. La seconde partie du texte l'indique très clairement, en distinguant entre le passé qui est immédiatement impliqué dans l'action et cette autre partie du passé qui ne l'est pas et qui demeure inconsciente. En revanche, on a moins souvent vu la dimension pragmatique de cette problématique, signalée pourtant, au fil du texte, par l'opposition entre « *ce qui est* » et « *ce qui se fait* » – expressions soulignées par Bergson –, par la connotation seconde de « *pratiquement* » dans la phrase « *nous ne percevons, pratiquement, que le passé* », par l'adverbe « utilement », ou encore par l'évocation finale de « l'intérêt » que nous avons à considérer ce qui est en train de se dérouler et non pas « ce qui est entièrement déroulé », conformément à la loi vitale qui oriente notre vie psychologique. La conscience n'est pas en effet essentiellement contemplative ; elle est d'abord active, c'est-à-dire *intéressée* à ce qui produit l'action et donc à l'avenir proche. C'est ce qu'ont bien montré les candidats avertis du contexte immédiat. Toutefois, l'on pouvait parvenir à des résultats similaires à partir d'une connaissance honorable de la philosophie de Bergson et d'une étude attentive du texte proposé, dès lors qu'il était considéré dans son unité.

Les correcteurs ont été beaucoup moins convaincus par les copies qui s'en tenaient au thème bien connu de l'illusion de discontinuité temporelle qu'engendre notre spatialisation spontanée du temps. La question de la durée n'est certes pas absente de la problématique du texte, comme le montre l'exemple de la perception de la lumière, qui enveloppe une infinité de vibrations successives – et sur ce point les rapprochements avec les petites perceptions leibniziennes n'étaient pas injustifiés – ; toutefois ce n'est pas ce qui en fait l'originalité. Ce thème devait servir de moyen au service de la problématique d'ensemble. Il marque la première étape d'une argumentation qui porte, on l'a dit, sur le mouvement global de la conscience.

Parmi les initiatives les moins heureuses que l'on a pu repérer ici ou là, signalons la dilution de la thèse dans des généralités attendues sur le caractère insaisissable des dimensions temporelles, entreprise où Augustin était généralement convoqué en des termes très scolaires et schématiques. Souvent, l'exemple de la lumière dans le premier paragraphe a été purement et simplement laissé pour compte. Parfois, un discours purement métaphorique, peut-être suscité par la tentation du mimétisme, n'a fait qu'obscurcir le texte bergsonien.

Dans l'ensemble, ainsi que le confirment les copies les plus réussies, auxquelles ce rapport veut rendre hommage, les meilleurs gages de réussite se trouvent dans une préparation qui repose sur l'étude des grands textes, dans une méthode de commentaire attentive à la singularité du passage proposé, ainsi que dans la recherche constante de la précision conceptuelle, cette précision dont Bergson déplorait justement qu'elle ait tant manqué à la philosophie.

Deuxième composition : dissertation

Durée : 7 heures

La politique : affaire de compétence ?

La dissertation philosophique requiert non pas l'application automatique et formelle d'une méthode détaillée universalisable, mais la mise en œuvre de certains principes élémentaires que doit connaître tout candidat – et qu'il doit d'ailleurs, lorsqu'il est professeur, lui-même apprendre à ses élèves à mettre en œuvre. Si un grand nombre de copies ont été jugées décevantes, cette année, c'est que leurs auteurs négligent étonnamment ces principes, dont on rappellera ici l'essentiel.

Il n'y a pas de dissertation philosophique sans problème philosophique. Cela signifie que l'introduction ne peut se contenter de reprendre le sujet en variant plus ou moins laborieusement sa formulation ; elle ne peut consister en une succession artificielle d'interrogations relatives au sujet (et souvent dispersées dans le fond bien que prétendument proches sous un angle rhétorique), serait-elle assortie de l'indication des enjeux. « Problématiser » signifie mettre en évidence l'existence et le sens précis d'un problème. Un problème, c'est-à-dire non pas seulement une question, à laquelle on pourrait répondre simplement par l'affirmative ou par la négative, mais une difficulté, théorique ou pratique, dont la résolution n'est pas certaine. Cette difficulté doit – et ne peut que – surgir de l'analyse (menée dès l'introduction, sous une forme certes concise et provisoire) des concepts en jeu. C'est seulement des rapports qu'entretiennent ces concepts, dont le sens doit

évidemment être interrogé et déterminé, que peut être dégagé le contenu précis du problème qui donnera au devoir son unité et sa singularité théorique.

Ce premier point implique évidemment que la signification des notions soit correctement saisie et délimitée, faute de quoi le questionnement ne peut qu'être infidèle au sujet, ou indûment restreint. C'est donc dès le début de l'épreuve que se joue l'essentiel ; prendre connaissance de l'intitulé du sujet, ne doit pas conduire à chercher d'emblée quels arguments – ou pire : quel plan – l'on va développer, mais se placer dans une situation de naïveté de bon aloi et de questionnement radical, proprement philosophiques, où l'on se demande ce que signifient les notions auxquelles on a affaire.

Or, comme l'ont déploré les correcteurs, la grande majorité des copies réduit le sens du terme « compétence » à celui de « savoir-faire » ou de « technique », au lieu de prendre en considération le sens général d'aptitude fondée sur une connaissance approfondie, aptitude reconnue pouvant alors conférer le droit de juger ou de décider en certaines matières ; il n'y avait aucune raison de restreindre l'extension de la notion au champ d'un savoir-faire opposé à tout savoir théorique. Mais il fallait également lui reconnaître l'acception, malheureusement ignorée par la quasi-totalité des candidats, d'aptitude juridique ou légale. La notion de compétence, saisie comme connaissance approfondie ou comme aptitude d'une autorité, devait alors être interrogée en tant que pouvoir, de fait ou de droit, et l'on pouvait ainsi chercher à déterminer ses rapports avec les notions de puissance, de savoir et d'autorité. Tous concepts que l'intitulé du sujet invitait implicitement à examiner et dont il fallait entreprendre de démêler les rapports, au lieu de s'en tenir à l'affirmation préalable, péremptoire et non argumentée que la compétence relève de la technique ; au lieu également de donner à la compétence les seuls sens – successivement examinés – de savoir théorique puis de savoir-faire. On lisait alors une innombrable déclinaison de premières parties centrées sur la *République* de Platon, où la compétence était déterminée comme *épistèmè*, puis de deuxièmes parties envisageant la compétence comme *virtù*, nourries par une connaissance plus ou moins directe et précise du *Prince* de Machiavel. La *phronèsis* selon Aristote servait parfois de moyen terme à ces deux aspects, en eux-mêmes pertinents mais

qui n'épuisent en rien le sens de la notion, et qui surtout ne dispensent pas les candidats de fournir une analyse ou un questionnement conceptuel indépendants des doctrines ou des références philosophiques. Sans cette analyse indépendante des textes, et que les textes viennent nourrir sans s'y substituer, aucun fil directeur ne peut apparaître et la dissertation relève nécessairement d'un montage plus ou moins élégamment camouflé.

Si la politique concerne l'ensemble des affaires publiques, si la compétence relève ou bien d'une connaissance approfondie (et qui n'est pas alors le fait de tous mais de ceux à qui la possession de cette qualité permet d'être distingués), ou bien d'une aptitude juridique, reconnue et faisant autorité, se pose alors aussi la question de la reconnaissance de cette compétence : comment, et en vertu de quels critères, de quelle connaissance ou de quelle autorité, déterminer les personnes ou les instances ayant compétence en la matière, c'est-à-dire dont la politique est l'affaire ? L'acception juridique de la notion de compétence devait – et c'est le cas dans les meilleures copies – prendre ainsi en compte la perspective des rapports entre le droit – ou le juridique – et la politique.

Beaucoup de candidats semblent s'être préparés à cette épreuve par une étude du thème, mais ne s'être pas récemment exercés un nombre de fois suffisant à l'exercice effectif et complet de la dissertation ; ils ont assez fréquemment une bonne connaissance de certaines œuvres et de certaines théories, mais ils élaborent trop souvent leur dissertation en se laissant emporter par un plan structuré en fonction des diverses théories politiques davantage qu'en fonction du sujet lui-même, de son énoncé, des variations sémantiques de la notion de compétence. La connaissance des doctrines, si elle est suffisamment précise, devrait permettre (de fait, c'est heureusement ce qui se passe souvent) de saisir avec exactitude et justesse le sens du sujet et la nature du problème qu'il contient ; mais on observe que trop souvent aussi elle peut conduire par précipitation à les recouvrir et à les fausser : on substitue alors un autre sujet et un autre problème à ceux qui sont proposés. On ne dira jamais assez que c'est là le défaut majeur, qui guette toute dissertation ; aucune « connaissance » du thème ne pourra compenser le fait d'être « hors sujet », entièrement ou partiellement. La considération précise et soignée

du sujet, qui n'est jamais convertible en un autre, est la première exigence de la dissertation.

Si le principal défaut des candidats a donc été de ne pas s'attacher à la singularité de la question posée, en ne prenant pas suffisamment en compte la notion de compétence, de nombreuses copies ont également pâti d'une réduction du sens de la politique, le plus souvent réduite à une théorie de la démocratie. Beaucoup ont ainsi présenté des variations sur l'opposition entre maîtrise pragmatique du pouvoir (prenant la forme de l'art de tromper du Prince), affaire de moyens (critiquables) d'une part, et universalité d'une démocratie idéalisée, affaire de fins (légitimes) d'autre part. Selon cette dualité, viennent se répartir Hobbes ou Machiavel d'un côté et Rousseau ou Kant de l'autre. Les candidats présentent alors le plus souvent une troisième partie sous forme de synthèse relativement artificielle, mettant en avant une compétence démocratique généralisée à la totalité des citoyens.

L'insuffisance de l'analyse conceptuelle, qui apparaît dans beaucoup de copies, va de pair avec une approche beaucoup trop superficielle des textes. Il faut, manifestement, le répéter : les cours et les ouvrages de commentateurs sont précieux dans la préparation des concours, mais ils ne peuvent remplacer la lecture directe des textes, la familiarité avec la pensée des auteurs, qui ne s'acquiert que par un commerce prolongé avec les œuvres, leurs difficultés, leurs nuances, leur diversité. Faire l'économie de ce travail, hors duquel l'activité philosophique perd d'ailleurs à peu près tout son sens et son agrément, c'est presque à coup sûr se condamner à des catalogues plus ou moins naïfs, plus ou moins historiques, plus ou moins informés, où « la pensée » d'un auteur est présentée *in abstracto*, sous un jour réducteur et parfois caricatural. Une vague référence au « Prince » assortie d'une simple allusion au « renard machiavélien » ne saurait, quelle que soit l'habileté que l'on associe à ce subtil animal, se substituer à un commentaire rigoureux de tel ou tel passage du *Prince* ni tenir lieu d'argumentation ou d'analyse des concepts de compétence et de politique. La lassitude ne peut qu'envahir le lecteur à qui l'on affirme que « la doctrine politique de Platon consiste dans la thèse du philosophe-roi », ou que « Platon est l'inventeur du totalitarisme et condamne la démocratie » en

renvoyant en tout et pour tout, dans le meilleur des cas pour la majorité des copies, à « la *République* », sans fournir de référence plus précise ni d'analyse réelle de ce que le texte dit. Rappelons que Platon est aussi l'auteur du *Politique* (où le sort réservé à la démocratie est très loin d'être une condamnation sans appel), ou des *Lois* (où la question de la compétence et de sa reconnaissance trouve au moins autant de traitements dignes d'attention que dans la *République*). Rousseau n'a pas écrit que le *Contrat social* (dont certains candidats présentent cependant des analyses pertinentes et fines), mais aussi un *Projet de constitution pour la Corse* et des *Considérations sur le gouvernement de Pologne*. Tocqueville et Comte sont ignorés. Spinoza vient rarement nourrir la réflexion des candidats, même s'il donne matière dans quelques cas à d'excellentes analyses. Il n'est évidemment en aucune façon déconseillé de s'appuyer sur les œuvres les plus connues du corpus philosophique ; mais l'on attend d'un candidat à l'agrégation qu'il témoigne, quand il les sollicite, d'une vraie familiarité avec elles, c'est-à-dire d'une connaissance directe, personnelle et précise.

Faut-il rappeler également qu'une dissertation ne peut être vraiment convaincante que si elle s'appuie sur des exemples ? Comme tout professeur peut en faire l'expérience, la force de conviction d'une argumentation se mesure en grande partie à la manière dont l'analyse conceptuelle permet de se rapporter à des cas particuliers qu'elle éclaire et dont elle s'enrichit. Or trop rares ont été les copies s'appuyant sur l'histoire des institutions politiques ou les différents types de constitutions. Les candidats qui ont mis à profit leur culture non directement philosophique pour présenter une analyse de la question à partir d'exemples précis, clairement maîtrisés, ont aussi été ceux dont l'approche des œuvres était la plus détaillée et la plus finement exploitée.

Enfin, sur un plan strictement formel, les candidats ne doivent pas oublier qu'ils écrivent pour être lus : des fautes d'orthographe, de syntaxe, de ponctuation, une écriture illisible, des pages sans alinéas ou, à l'inverse, hachées par des passages à la ligne sans raison, ne peuvent qu'altérer la clarté et la lisibilité du propos.

La dissertation n'est ni un exercice hors de portée : elle est l'exercice même de la philosophie, dans sa forme la plus générale, quand on ne le surcharge pas d'exigences arbitraires et superflues. Elle n'est pas davantage un exercice qu'on pourrait aborder sans préparation, notamment quand il s'agit de l'agrégation interne. Il faut insister sur l'utilité et l'efficacité d'une préparation régulière de cette épreuve, aussi précoce que possible dans l'année, voire de manière continue sur plusieurs années, préparation où l'on s'exerce à rédiger des dissertations et à mobiliser ses connaissances avec acuité. De nombreux candidats possédaient sans conteste une culture suffisante pour traiter le sujet de façon satisfaisante, mais ont été desservis par une idée fautive de ce que devrait être une dissertation dans le cadre des concours, ou bien, plus souvent, par un manque d'entraînement effectif récent. En effet, certains imaginent, et nous le disent parfois, que la dissertation que l'on attend d'eux devrait répondre à des exigences rhétoriques, surannées ou mystérieuses, à des artifices formels ne valant que dans le cadre des concours, alors que, bien au contraire, toute rhétorique artificielle risque d'être sévèrement jugée par les correcteurs, qui attendent seulement qu'on traite le sujet aussi clairement et directement que possible. Mais le défaut d'entraînement récent à l'écriture est plus vraisemblablement la vraie cause des défaillances les plus fréquentes et de ce que certains imaginent à tort avoir à réaliser. Car on peut savoir corriger fort bien et utilement les copies de dissertation de ses élèves, et même proposer en classe un « corrigé » plus ou moins abrégé et schématique ; mais c'est autre chose que d'écrire soi-même un texte complet qui se tienne, soit lisible et recevable par un lecteur que l'on ne connaît pas : cela aucune règle ni aucun conseil ne peuvent suffire à l'apprendre, cela fait partie des choses que l'on n'apprend entièrement qu'en les faisant, et l'on a tôt fait de se « rouiller » quand on abandonne l'entraînement quelques temps – c'est ce que l'expérience la plus commune nous apprend. La préparation de l'épreuve ne peut se réduire, en général, à l'acquisition de connaissances sur le thème au programme ; elle n'a une efficacité certaine que si elle réussit à lier cette acquisition à la réalisation de l'exercice complet de la dissertation plusieurs fois dans l'année. C'est cet exercice qui manque sans doute le plus aux candidats malheureux.

On ne conseillera jamais assez aux candidats d'écrire régulièrement. C'est cet entraînement qui les libérera le jour de l'épreuve d'avoir à peiner pour faire ce qu'on fait plus facilement quand on en a une réelle habitude, et qui les rendra entièrement disponibles pour accorder toute l'attention souhaitable à la singularité et à la signification précise du sujet proposé. L'exercice de la dissertation se confond alors avec celui de la philosophie, tel qu'ils le pratiquent ordinairement en principe dans leur cours : poser un problème, c'est-à-dire montrer la difficulté de la question posée dans ses divers aspects, et tenter d'y répondre, au moyen de l'analyse des notions, de l'étude d'exemples pertinents, de l'examen de thèses et de textes des grands auteurs.

ORAL

Leçon

Modalités de l'épreuve

Le temps de préparation est de cinq heures, le temps de passage de quarante minutes au maximum. Le candidat tire au sort un billet comportant deux sujets qui appartiennent au programme de philosophie des classes terminales ; il dispose d'un quart d'heure pour indiquer le sujet qu'il traitera. Pour la préparation de sa leçon, le candidat a accès aux ouvrages de la bibliothèque du concours, qui comprend les grands textes philosophiques classiques et contemporains, certains essais et des dictionnaires de langue. Sont toutefois exclus les encyclopédies, les anthologies thématiques et les ouvrages de vulgarisation. Le candidat peut également demander, au cours de la première heure de préparation, l'emprunt de quelques ouvrages de la bibliothèque de la Sorbonne qui ne se trouveraient pas dans la bibliothèque propre au concours.

La préparation

Par son esprit, la leçon de philosophie ne diffère pas des cours de philosophie que les candidats de l'agrégation interne ont pour tâche de dispenser régulièrement à leurs élèves. Elle en rassemble pour ainsi dire les gestes essentiels : dégager le problème que contient l'énoncé proposé, en cerner les enjeux, déterminer en les justifiant les chemins de sa résolution possible, suivant un itinéraire éclairant et rigoureux, assumé personnellement. Cependant, les candidats doivent savoir que la pratique qu'ils ont de l'enseignement ne suffit pas à les préparer à l'épreuve de la leçon – pas plus d'ailleurs qu'aux autres épreuves.

La leçon demande, dans un temps limité, d'appréhender un sujet dont la formulation n'est pas nécessairement celle qu'ils auraient choisie. Elle oblige à présenter devant un jury aussi exigeant que silencieux, pendant moins de 40 minutes, un propos achevé, fondé sur une argumentation ferme et explicite et des connaissances précises, qu'il faut pouvoir mobiliser rapidement. Il importe de se préparer à ces difficultés spécifiques en s'y entraînant d'abord tout au long de l'année.

Mais cette préparation n'a de sens et d'efficacité que si elle s'appuie sur une culture philosophique et générale, riche et solide : entretenir un commerce régulier et intensif avec les grands textes de l'histoire passée et présente de la philosophie est un impératif pour qui veut se présenter dans les meilleures conditions à l'épreuve de la leçon. Mais cette culture philosophique, à son tour, ne peut se réduire à la connaissance de thèses soutenues par les plus grands auteurs du passé. La philosophie se nourrit de ce qui n'est pas elle, de la confrontation réitérée avec la réalité hors d'elle (voire hostile à elle), autant que de l'étude et de la méditation de sa propre tradition. Sans une connaissance suffisante de la réalité historique, sociale, politique, juridique, linguistique, technique, artistique, scientifique, etc. (et, le cas échéant, de leur histoire ou de celle de leurs représentations), quelle réflexion philosophique effective serait possible sur ces objets, et, d'abord, quelle compréhension des réflexions et des thèses des auteurs, anciens ou récents, pourrait-on acquérir ?

Aucun sujet n'impose un passage obligé par une thèse ou une doctrine données ; plusieurs traitements pertinents fort différents peuvent être recevables, et nul ne sera jamais sanctionné, ou particulièrement favorisé, pour s'être référé, ou non, à tel ou tel auteur. Il ne s'agit donc pas d'accumuler un savoir universel en vue d'une doxographie restituable, mais de faire l'expérience des œuvres majeures, grâce à laquelle la mobilité et la puissance de la pensée sont mises en travail, actualisées en même temps qu'augmentées, et grâce à laquelle des références précises peuvent être mobilisées de façon pertinente. Certes, le temps que demande ce commerce, dès lors qu'il porte sur des œuvres qui ne sont pas nécessairement celles utilisées en cours, est un temps long, qui s'ajoute aux charges de travail

nombreuses qui sont celles des candidats de l'agrégation interne. Mais il y a là, de fait, une condition décisive à remplir. Des références réduites à de vagues évocations, ou à de simples résumés de thèses (nécessairement indéterminées dès lors qu'elles ne sont pas articulées à leur argumentation et à leur mise en œuvre en des contextes précis) ne sont pas suffisantes pour instruire philosophiquement des élèves. En revanche, certains candidats ont su proposer des leçons véritablement habitées, qui témoignaient d'une connaissance intime des œuvres convoquées : qu'il s'agisse d'un travail sur l'émanation plotinienne qui enrichissait une leçon portant sur « *Faut-il opposer technique et nature ?* », cette référence conduisant à la critique de l'idée de production démiurgique héritée de la représentation technicienne ; qu'il s'agisse de *Surveiller et Punir* de M. Foucault, dont les pages sur le traitement différentiel de la peste et de la lèpre furent utilisées pour traiter de l'ambiguïté de la notion d'ordre, entre raison et pouvoir. Mais on observe souvent, comme on peut s'y attendre, que le vague et l'indétermination dans la présentation des thèses des auteurs sont souvent corrélatifs d'un manque de familiarité avec les objets et la réalité sur lesquels portent ces thèses et dont l'analyse précise constitue le fondement le plus substantiel. Plusieurs exemples de leçons très satisfaisantes nous ont donné la preuve que l'exigence d'une connaissance intime d'un nombre suffisant d'œuvres philosophiques n'est pas irréalisable ; mais elle appelle un travail continu, tout au long de la carrière, et c'est une qualité à laquelle le jury est particulièrement sensible à l'agrégation interne.

Tout a été dit et redit dans les rapports, que d'année en année on publie après chaque concours, sur les exigences de la leçon et les défauts principaux qu'il convient d'éviter. Ainsi pourra-t-on se reporter utilement aux précédents rapports du concours de l'agrégation interne, voire des autres concours de philosophie. Nous insisterons, cependant, pour terminer, sur deux difficultés, au demeurant très solidaires, que rencontrent souvent les candidats et qu'il convient de traiter avec soin.

a) La détermination du sujet

L'expérience montre que de nombreuses leçons sont affaiblies par un défaut d'analyse du sujet et par une détermination insuffisante de la problématisation choisie. Nul doute qu'il faille mettre au compte de l'émotivité les stratégies plus ou moins conscientes d'évitement, de transformation ou de dilution du sujet qui caractérisent beaucoup de leçons qui obtinrent cette année des notes faibles. Il est difficile, par exemple, de traiter de « *Peut-on parler de tout ?* », lorsque la question ne se distingue plus de « *Peut-on parler **du** tout ?* », ou bien encore de « *L'irrationnel est-il nécessairement absurde ?* », si les termes centraux du sujet sont d'emblée confondus, leur élucidation restant flottante tout au long du propos, l'idée de *sens* n'étant pas suffisamment prise en considération. Traiter de la possibilité de « *justifier le mal* » sans analyser la différence entre *justifier*, *expliquer* et *comprendre*, est aussi une entreprise incertaine. Il faut rappeler qu'il est décisif d'analyser attentivement le sujet et d'en déterminer avec précision le ou les sens. Etre attentif aux acceptions courantes des termes de l'énoncé, en circonscrire la polysémie éventuelle, en cerner la signification par différenciation et opposition de ces termes avec d'autres, absents de l'énoncé mais auxquels ils peuvent être reliés, situer le sujet dans les champs d'expérience auxquels il est référent, lorsque cela est possible, voilà ce à quoi tiennent d'abord méthode et rigueur dans le traitement du sujet.

Mais cela ne suffit certainement pas : il importe que le résultat de cette analyse devienne, tout au long de la leçon, la discipline, tout à la fois rectrice et productrice, de la pensée, sans déviation ni oubli. Le jury eut très souvent l'impression que l'introduction constituait dans l'esprit des candidats, non le principe moteur de la leçon, mais une pièce détachée, qu'il s'agirait de poser avant de commencer, un mauvais moment à passer, un passage obligé dont il faudrait vite se délivrer. Or, l'analyse précise de l'énoncé devrait bien plutôt donner au candidat les moyens d'en déterminer la problématisation la plus riche et la plus pertinente possible, et conséquemment les chemins les mieux appropriés à sa résolution, soit le plan de la leçon. Nombre de candidats, faute de cette détermination suffisamment consistante, se laissent entraîner à chercher ce qu'ils *pourraient* dire sur le sujet, imaginant et annonçant en introduction des parties dont la nécessité n'apparaît pas, mais sans doute par la préoccupation immédiate et légitime de « s'en sortir ». Mais il

faudrait bien plutôt s'employer à « y entrer », en cherchant la difficulté que l'énoncé oblige à rencontrer, en se donnant ainsi une chance d'en assumer véritablement l'intérêt philosophique.

b) Le danger du formalisme dans le traitement du sujet

Cherchant parfois à se conformer à une idée personnelle et inadéquate de ce que devrait être une leçon de philosophie et de ce que pourraient être les attentes du jury (on ne sait trop pourquoi, tous les rapports ayant toujours dit le contraire), nombre de candidats semblent confondre l'effort nécessaire d'abstraction et de théorisation avec un renoncement à une référence tant soit peu déterminée à la réalité, à une analyse suffisamment précise de ce que l'expérience peut en faire saisir, à un examen de la capacité effective des discours philosophiques constitués à en rendre compte. Aussi décisifs que soient, comme on l'a noté précédemment, le travail de définition et la maîtrise des textes convoqués, la leçon perd toute valeur philosophique si elle se réduit à un travail formel ou si elle n'est plus qu'un discours dont l'unique objet serait l'opposition habile de discours à d'autres discours. Par exemple, dans une leçon qui porte sur la question « *Tout travail a-t-il un sens ?* », il est, certes, légitime de proposer une réflexion sur des auteurs, tels Hegel, Marx ou Arendt, mais on est aussi et d'abord en droit d'attendre une réflexion sur la chose même, le travail et ses formes différenciées, réalité ô combien insistante dans la vie des hommes. Quel sens peut conserver, d'ailleurs, une référence au *travail aliéné* de Marx si la transformation que l'économie capitaliste impose historiquement à la nature du travail n'est pas même évoquée ? Le souci du réel n'a pas paru suffisamment présent et effectif dans beaucoup de leçons.

Or, de quoi pourrait instruire ultimement une leçon de philosophie, tout en procédant fondamentalement par analyse de notions, de concepts, de théories, si ce n'est de leur rapport à la réalité, et cela comprend qu'elle prenne soin de vérifier constamment leur capacité à en rendre compte, c'est-à-dire de déterminer avec suffisamment de précision quel type d'expérience de la réalité ils permettent de penser. La philosophie ne progresse pas seulement par rapport à elle-même, *sui generis*, mais aussi et d'abord par rapport aux réalités, à l'évolution de l'expérience et de l'analyse des réalités, qui la mettent en mouvement et la requièrent. Si la

colombe peut s'imaginer qu'elle volerait plus aisément sans la résistance de l'air, le philosophe ne peut pas croire qu'il réfléchit mieux une fois coupé de toute expérience commune, de l'histoire, de l'actualité, des savoirs positifs relatifs aux sciences et aux techniques, des formes concrètes de l'art. Le jury voudrait donc rappeler, par exemple, la vertu de la description phénoménologique d'une expérience, celle de la typologie, qui tout à la fois unifie et distingue, celle enfin de l'analyse de l'exemple précis, qui n'illustre jamais seulement, mais toujours met à l'épreuve la généralité et oblige à complexifier l'approche. Plus que d'autres, certes, les candidats de l'agrégation interne, qui sont en même temps enseignants, connaissent ces vertus, qui sont pédagogiques autant que philosophiques ; encore faut-il qu'ils se persuadent que, si enseigner depuis plusieurs années ne suffit pas à réussir ce concours, cela ne demande pas non plus qu'ils désapprennent tout ce qu'ils savent faire en principe.

Il faut noter, pour terminer, que le jury a eu le plaisir d'entendre certaines leçons particulièrement réussies, qui surent retrouver le sens exact et la nécessité du sujet, en proposer une discussion conceptuellement exigeante et instruite, sans pour autant se défaire d'un engagement à penser le monde. Elles firent la preuve que la leçon, même dans les conditions difficiles qui sont celles de ce concours, peut correspondre à un véritable moment de philosophie. Il faut remercier les candidats qui en furent les auteurs.

Sujets de leçon proposés au choix des candidats

La conscience de soi est-elle une méconnaissance de soi ?
Faut-il opposer technique et nature ?

Le moi n'est-il qu'une fiction ?
Le vivant définit-il ses propres normes ?

Pour être heureux, faut-il ne rien désirer ?
La liberté peut-elle être prouvée ?

Désirons-nous les choses parce qu'elles sont bonnes ?
Peut-on définir la matière ?

Peut-on distinguer la vie et l'existence ?
Y a-t-il des croyances rationnelles ?

L'individu est-il ineffable ?
L'égalité est-elle toujours juste ?

Peut-on penser le temps ?
L'homme injuste peut-il être heureux ?

Peut-on nier l'existence du temps ?
La plaisir esthétique est-il affaire de jugement ?

Faut-il distinguer culture et civilisation ?
Peut-on tout démontrer ?

La culture est-elle ce qui unit ou ce qui sépare les hommes ?
Ne doit-on tenir pour vrai que ce qui est démontré ?

Faut-il opposer culture et nature ?
Les concepts sont-ils des fictions ?

Peut-il y avoir une pensée sans langage ?
Le bonheur est-il la fin de la vie ?

Peut-on tout dire ?
Est-il pertinent d'opposer l'individuel et le collectif ?

Notre rapport au monde peut-il n'être que technique ?
Une vie juste est-elle une bonne vie ?

Peut-on vouloir ne pas être libre ?
La technique est-elle le propre de l'homme ?

L'art a-t-il pour fin la vérité ?
Le droit peut-il être naturel ?

L'art peut-il mourir ?
Peut-il exister une morale sceptique ?

Sans référence à la beauté, peut-on rendre compte de l'art ?
Suffit-il d'être soi-même pour être libre ?

L'esprit est-il libre ?
Peut-on connaître sans concept ?

Peut-on opposer religion et raison ?
Ne sommes-nous justes que par intérêt ?

Faut-il faire une place à la croyance ?
L'art est-il une forme de langage ?

Peut-on démontrer l'existence de la matière ?
La raison peut-elle entrer en conflit avec elle-même ?

L'esprit est-il réductible à la matière ?
La moralité se juge-t-elle aux actes ?

Tout travail a-t-il un sens ?
Le monde n'est-il que l'ensemble de ce qui existe ?

Le monde n'est-il qu'une représentation ?
L'animal nous apprend-il quelque chose sur l'homme ?

Suffit-il de bien penser pour bien agir ?
L'homme est-il la mesure de toute chose ?

Peut-on réduire la vie à la matière ?
Y a-t-il sens à vouloir justifier le mal ?

La raison peut-elle rendre compte du réel entièrement ?
L'action morale dépend-elle des circonstances ?

Peut-on se passer de l'idée de finalité ?
N'avons-nous de devoirs qu'envers autrui ?

Nier la liberté de l'homme, est-ce ôter tout sens à la morale ?
Faut-il une méthode pour découvrir la vérité ?

La contingence est-elle une condition de la liberté ?
Faut-il opposer théorie et expérience ?

La matière est-elle plus aisée à connaître que l'esprit ?
Peut-on affirmer que le monde a un ordre ?

L'irrationnel est-il nécessairement absurde ?
Entre croire et savoir, y a-t-il une différence de nature ?

Interpréter, est-ce renoncer à toute objectivité ?
Peut-on vouloir le mal ?

L'expérience est-elle un guide suffisant ?
Ai-je intérêt à la liberté d'autrui ?

Tout ordre est-il rationnel ?
Faut-il préférer le bonheur à la vérité ?

Suffit-il de voir le meilleur pour le suivre ?
Peut-il y avoir des lois de l'histoire ?

Peut-on répondre au sceptique ?
La technique n'est-elle qu'une application de la science ?

Peut-on être injuste avec soi-même ?
L'avenir peut-il être objet de connaissance ?

Explication de texte

Modalités de l'épreuve

Les textes officiels définissent l'épreuve de la manière suivante : « Explication d'un texte français ou en français tiré d'un auteur figurant au programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales. L'explication est suivie d'un entretien avec le jury, qui doit en particulier permettre au candidat, en dégagant le sens et la portée du texte, de montrer en quoi et comment il pourrait contribuer à l'étude de notions inscrites au programme des classes terminales ».

Les candidats ont le choix entre deux textes généralement empruntés à des périodes différentes de l'histoire de la philosophie. Dans tous les cas, l'un au moins des deux textes a été écrit par un auteur majeur de la philosophie (tel que Platon, Aristote, Descartes, Kant, Hegel) et n'est donc pas susceptible de dérouter les candidats. Le temps de préparation imparti est de 2h30. Pendant la durée de la préparation, le candidat dispose de l'ouvrage d'où est extrait le texte sans avoir accès à la bibliothèque de l'agrégation. A l'occasion de la session 2008, les textes proposés ont été constamment renouvelés de sorte qu'aucun texte n'a été expliqué deux fois. La liste complète des textes figure à la fin de ce rapport.

L'épreuve se déroule comme suit : trente minutes maximum sont consacrées à l'explication du texte et vingt minutes à l'entretien avec le jury.

Le choix du texte.

Les candidats disposent de quinze minutes pour opérer un choix entre les deux textes qui leur sont proposés. Or, il semble que ce ne soit pas le texte lui-même et son propos qui régissent la sélection opérée par les candidats mais leur plus ou moins grande familiarité avec les auteurs. Ainsi par exemple, les textes de Cournot ou de Montesquieu ont-ils été généralement écartés au profit d'auteurs plus

fréquentés. Ce choix se comprendrait si l'explication de texte était une épreuve d'érudition et si effectivement la connaissance des auteurs était un gage de la compréhension du texte proposé. Mais il n'en est rien. En effet, les textes des auteurs un peu délaissés n'exigeaient pas de connaissance spéciale de la philosophie de ces auteurs : il s'agissait de textes compréhensibles par eux-mêmes (sur le modèle des textes proposés à l'écrit du baccalauréat), qui donnaient surtout l'occasion aux candidats d'exercer et de prouver leur capacité à lire. D'autre part, le choix d'un auteur supposé connu a parfois nui aux candidats : pour les uns, des connaissances pourtant exactes sur l'auteur ont pu constituer, de fait et paradoxalement, un obstacle à la compréhension précise et exacte du passage proposé, quand ils cherchaient à y retrouver de force une doctrine qui n'y était pas présente, même si elle se trouve exposée dans d'autres œuvres de l'auteur ou dans d'autres passages. Ce fut le cas également pour d'autres candidats, dont les connaissances sur l'auteur n'étaient pas vraiment fausses mais très générales et approximatives (ce qui n'est pas en soi un mal, il faut bien commencer par des généralités pour progresser en les affinant), mais qui s'efforçaient de réduire ce qui était précisément dit dans le texte proposé à une vulgate, dont ils semblaient avoir peur de s'éloigner, sans doute parce qu'ils ne connaissaient pas l'auteur autrement que par elle et non par fréquentation personnelle. Enfin, pour certains, le texte de l'auteur le plus connu ayant été choisi, son explication a finalement révélé une ignorance difficile à accepter dans la mesure où elle porte sur des thèses ou des concepts philosophiques majeurs, régulièrement et nécessairement étudiés en classe.

Il faut donc conseiller aux candidats de ne pas arrêter leur choix avant d'avoir lu les textes et de se laisser guider par le contenu des extraits proposés plutôt que par la connaissance présumée de leur auteur. Disons que, de manière générale, l'explication d'un passage limité et déterminé (comme c'est le cas de notre épreuve) n'est pas un prétexte à exposer des connaissances acquises auparavant et ailleurs et supposées justes (ce qui est toujours risqué), mais consiste d'abord et avant tout à montrer (voire à démontrer) quel en est le sens (thèse, problème, mouvement, enjeu) exact et précis, tel qu'il s'impose à partir d'une attention portée au texte ainsi découpé, dans sa spécificité, indépendamment de toute connaissance présupposée : ce n'est pas un exercice de récitation, mais il participe de l'activité qui fait qu'il est

possible de s'instruire de textes nouveaux, de découvrir par leur moyen même la pensée effective d'un auteur, d'élargir et de préciser une culture vivante. Plutôt que de faire comme si l'on devait retrouver du bien connu dans le passage que l'on a à expliquer, il est de bonne méthode pédagogique autant que philosophique de faire, pour ainsi dire, comme si on le découvrait, et d'en produire, d'un œil neuf, le sens et les enjeux, même si l'on croit (et quelquefois à bon droit) le connaître déjà parfaitement. Alors la lecture et l'explication du texte ne risquent plus d'être éclipsées par des connaissances trop écrasantes, elles permettent de préciser ou de rectifier des connaissances approximatives, elles peuvent être menées à bien même par celui qui est fort ignorant, pourvu qu'il soit attentif et courageux.

L'explication présentée par le candidat

Il importe que les candidats comprennent que cette épreuve ne leur demande rien d'autre que ce à quoi ils s'exercent et exercent régulièrement leurs élèves dans leurs classes. Le jury attend du candidat qu'il propose une lecture du texte qui, continuellement attentive à son détail, à sa lettre, en explicite la thèse, la structure et les enjeux. Concrètement, cela signifie que dès l'introduction, le statut du passage doit être déterminé : s'agit-il d'une réponse, d'une objection ? A quelle question l'auteur répond-il ? A quel problème se confronte-t-il ? A l'intérieur de quel contexte théorique sa réflexion prend-elle sens ? Il convient donc de renoncer aux idées toutes faites et aux généralités vagues sur l'œuvre ou sur l'auteur, pour entrer immédiatement dans le texte précis proposé à l'étude.

De façon générale, le candidat doit se tenir à distance de deux défauts extrêmes : le survol schématique qui néglige le texte au profit soit de la récitation soit de l'invention pure et simple, et le discours paraphrastique qui, par crainte d'infidélité au texte, se borne à une lecture plate qui lui retire tout intérêt.

1. Le survol.

Dans le premier cas, le texte n'est pas lu mais anticipé, deviné, et par conséquent nié dans sa singularité. Le candidat oublie que l'explication de texte exige de la part du lecteur une grande humilité, une capacité de se mettre à l'écoute

d'un tiers, d'entrer dans une pensée extérieure et de se soumettre à un ordre d'exposition dont il n'est pas l'auteur. Il croit savoir ce que va dire l'auteur car il est inattentif à ce que veut dire l'auteur. Ainsi par exemple, dès lors que l'attention portée à la lettre du texte nous permet de comprendre que, dans *Le Rationalisme appliqué*, chapitre VI, Bachelard a pour objectif de définir l'intelligence scientifique, il est impossible de transformer le texte en un réquisitoire contre les robots, comme s'y est employé un candidat. Il est certes toujours possible de se tromper sur le sens exact d'une phrase, mais tout texte étant un tissu, on ne saurait prétendre saisir le sens d'une idée indépendamment du reste du texte. Si l'on attend des candidats qu'ils soient à même de restituer l'argumentation d'un auteur, les articulations d'un raisonnement, c'est bien parce que les différents moments d'un texte s'éclairent mutuellement. Rendre raison d'une pensée, c'est précisément saisir cette circularité, ce lien qui assure au discours sa cohérence interne. On ne saurait donc trop conseiller aux candidats de lire le texte sans préjuger de ce qu'ils vont y trouver et d'accepter par avance l'idée que la recherche de la logique interne du texte est le moyen par excellence d'éviter les dérives interprétatives.

2. Le discours paraphrastique.

Un grand nombre de candidats, soucieux d'éviter le défaut précédent, et souhaitant respecter scrupuleusement le détail du texte finissent par faire preuve d'une prudence paralysante et proposent des explications purement descriptives qui répètent le texte sans s'interroger sur lui et finalement sans l'éclairer. Or, « serrer un texte de près » n'est pas se tenir en deçà du sens par peur d'une interprétation erronée. Il faut au contraire poser les questions (et y répondre), dont dépend l'intelligibilité véritable du texte :

- Définir précisément les concepts majeurs du texte et procéder aux distinctions conceptuelles qui s'imposent. Ainsi par exemple, on ne peut comprendre quel sens Kant précis donne à l'expression « un usage libre » de la raison dans l'introduction à la *Logique* (III), sans s'interroger sur son contraire, c'est-à-dire « un usage d'imitation et pour ainsi dire mécanique »; ou encore, l'on passe à côté de la thèse de Hobbes (*Léviathan*, chapitre XXI « De la liberté des sujets », p.223-224, Sirey), si l'on ne pense pas la notion de « liberté naturelle » par opposition avec la liberté civile.

- Expliquer et justifier les exemples ou les analogies. Dans le chapitre 7 du livre I de *L'Ethique à Nicomaque* notamment, la distinction opérée par Aristote entre le charpentier et le géomètre quant à leurs recherches sur l'angle droit est capitale pour comprendre que l'exactitude qui doit être recherchée est relative au domaine que l'on étudie. On ne saurait donc esquiver l'analyse du travail respectif de ces deux hommes. On ne peut davantage prétendre avoir expliqué la pensée de Descartes dans la lettre à Mesland du 9 février 1645 sans avoir illustré les deux conceptions de la liberté d'indifférence par des exemples précis, comme on le ferait spontanément dans une situation d'enseignement.
- Saisir les allusions, les références implicites, le dialogue qu'instaure le texte avec d'autres philosophes. Ainsi, l'explication d'un extrait du scholie qui clôt la deuxième partie de *L'Ethique* ne peut faire l'économie d'un retour précis à la façon dont Descartes conçoit l'entendement et la volonté ainsi qu'aux rapports qu'il établit entre ces deux facultés, dans la mesure où le texte de Spinoza en constitue une remise en cause.
- Restituer la démarche logique suivie par l'auteur et distinguer clairement les arguments de la thèse.

Pour rompre avec la paraphrase, il ne s'agit donc pas d'importer des éléments extrinsèques au texte mais de tirer du texte ce qu'en puissance il contient. Pour fuir le psittacisme inutile, ne pas se tenir à l'extérieur du texte comme s'il nous présentait une pensée si radicalement étrangère qu'elle ne pourrait plus entrer en résonance avec notre propre pensée et nos propres préoccupations philosophiques, mais oser affronter le texte avec humilité et honnêteté, en cherchant à retrouver le problème que son auteur cherche à résoudre, l'intention qui le guide et ce qu'il cherche à faire dans ce passage.

L'entretien

Les questions du jury n'ont pas pour objectif de déstabiliser le candidat : elles visent à lui donner l'occasion d'enrichir son propos, de l'étoffer ou de le rectifier. Il convient donc de les accueillir avec toute la disponibilité dont on est capable. Si ce moment réservé aux questions a parfois été difficile, c'est souvent parce que le

candidat se borne à répéter ce que le jury a déjà entendu, et manque d'attention aux questions posées. Certains faux sens ou contresens commis sur les textes auraient pu être rectifiés si le candidat les avait suffisamment écoutées. Mais au lieu de se laisser recentrer sur l'essentiel et d'accepter de relire méthodiquement une phrase pour en saisir enfin le sens, les candidats choisissent souvent de persister dans des propos inexacts et refusent l'exercice de relecture.

Il n'y a rien de neuf dans ces observations, dans ces regrets, dans ces conseils et dans ces encouragements. Les rapports et les jurys successifs sont conduits à les répéter d'année en année, et il n'est pas anormal, dans le même temps, que les candidats ne soient pas très à l'aise dans la situation de l'entretien, nous en sommes bien conscients. Le mieux est donc vraisemblablement de s'y préparer, en sorte que ce qu'il y a d'exigeant et de troublant, pour beaucoup, dans cette situation, ne soit pas découvert le jour même de l'épreuve. Sans doute, l'entretien qui clôt notre épreuve n'est-il pas assimilable avec celui que le professeur peut avoir avec ses élèves à l'occasion de leurs questions en classe, du fait de la différence de nature des interlocuteurs et de statut de la situation d'échange, et l'enseignement ne peut donc constituer un entraînement suffisant ; cependant les qualités qui sont à l'œuvre dans les deux sortes de situation, quand l'échange est réussi, sont largement communes et c'est ce qui donne une justification forte à cette partie de l'épreuve. Il est sans doute souhaitable, en conséquence, de s'y préparer avec soin et de manière déterminée. Répondre adéquatement aux questions des élèves est évidemment souhaitable, et une telle habitude ne peut nuire à la préparation du concours. Cependant, dans la relation effective aux élèves, on n'est pas par principe en situation de juger soi-même avec assurance si l'on a su répondre de la façon la plus satisfaisante ou s'il aurait été intéressant de tenter une autre voie. C'est une part de la préparation du concours, où le travail en classe n'est pas tout à fait suffisant mais où l'entraînement entre professeurs peut être le plus utile.

Le jury rappelle enfin que, s'agissant d'une épreuve orale, il ne peut être indifférent au rythme de la parole, à son intelligibilité et au ton sur lequel l'explication est prononcée. D'un professeur, il est légitime d'attendre une certaine autorité dans le propos, une aisance dans l'élocution et une vivacité propre à susciter l'attention et l'intérêt des élèves. Le candidat devrait être davantage tourné vers son auditoire

qu'attaché à ses notes, tout particulièrement en explication de texte, où le risque est le plus grand. La capacité à comprendre et à expliquer un texte ne peut être séparée, dans un concours comme l'agrégation, de la capacité à enseigner, à s'adresser à un auditoire dont on mobilise l'attention et la réflexion. Si certains candidats ont porté loin l'absence de tout souci de communication, en donnant à leur exposé une lenteur extrême, en s'enfermant dans la récitation parfois difficile de notes dont personne n'était le destinataire, le jury doit en revanche souligner l'intérêt qu'il a pris à écouter des explications philosophiquement solides, mais aussi assumées dans un discours tonique et stimulant.

Sujets d'explication de texte proposés au choix des candidats

Descartes, *Règles pour la direction de l'esprit*, Règle I.
Rousseau, *Contrat social*, Livre I, chap. 3.

Aristote, *Ethique à Nicomaque*, Livre I, chap. 7.
Hegel, *Esthétique*, vol. 1.

Descartes, *Les Principes de la philosophie*, art. 203.
Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, § 196-198.

Aristote, *Ethique à Nicomaque*, Livre II, chap. 2.
Montesquieu, *L'Esprit des lois*, Livre I, chap. 1.

Aristote, *Ethique à Nicomaque*, Livre III, chap. 3.
Bachelard, *Le Rationalisme appliqué*.

Descartes, *Les Passions de l'âme*, art. 185-186-187.
Lucrece, *De la Nature*, Livre IV, v. 822-857.

Platon, *Le Sophiste*, 218e - 219d.
Rousseau, *Contrat social*, Livre I, chap. 6

Platon, *République*, 524d-525b.
Pascal, *Pensées*, Pensée 60-294.

Platon, *Phédon*, 66b-67b.
Machiavel, *Le Prince*, ch. XXV.

Kant, *Critique de la faculté de juger*, § 65.
Sénèque, *De la vie heureuse* (16).

Kant, *Critique de la faculté de juger*, § 1.
Épictète, *Entretiens*, I, 12.

Kant, *Théorie et pratique*.
Marc-Aurèle, *Pensées pour moi-même*, V, 8.

Platon, *Théétète*, 166e-167d.
Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, § 244-245-246.

Platon, *Cratyle*, 385e-386e.
Rousseau, *Contrat social*, Livre II, chap. 1.

Platon, *La République*, Livre V, 479d-480a.
Hobbes, *Léviathan*, II, 21.

Descartes, *Règles pour la direction de l'esprit*, Règle I.
Rousseau, *Contrat social*, Livre IV, chap. 8.

Descartes, *Lettre à Newcastle*.
Bachelard, *Le Rationalisme appliqué*.

Descartes, *Secondes Réponses*.
Rousseau, *Contrat social*, Livre I, chap. 8.

Aristote, *Politiques*, Livre II, chap. 6.
Pascal, *De l'Esprit géométrique*.

Aristote, *Ethique à Nicomaque*, Livre III, chap. 5.
Kant, *Critique de la faculté de juger*, § 2.

Aristote, *Ethique à Nicomaque*, Livre III, chap. 5.
Bachelard, *Le Rationalisme appliqué*.

Platon, *Le Sophiste*, 230a-230d.
Rousseau, *Discours sur l'origine de l'inégalité*

Platon, *Phédon*, 69a-69d.
Rousseau, *Discours sur l'origine de l'inégalité*, note IX.

Platon, *La République*, Livre X, 601b-602b.
Descartes, *Les Passions de l'âme*, art. 81-82.

Platon, *Le Sophiste*, 233d -234b.
Spinoza, *Ethique*, Partie II, scolie de la Proposition 49.

Aristote, *Ethique à Nicomaque*, Livre IV, chap. 7.
Spinoza, *Ethique*, Partie III, Préface.

Aristote, *Physique*, Livre II, chap. 8.
Spinoza, *Traité des autorités théologiques et politiques*, Préface.

Descartes, *Lettre à Mesland du 9 février 1645*.
Cournot, *Considérations sur la marche des idées*.

Descartes, *Lettre à Mesland du 2 mai 1644*.
Cournot, *Considérations sur la marche des idées*.

Descartes, *Règles pour la direction de l'esprit*, Règle II.
Épicure, *Lettre à Ménécée*.

Locke, *Deuxième Traité*, Chap. V, §27- 28.
Kant, *Critique de la faculté de juger*, § 4.

Kant, *Logique*.
Plotin, *Ennéades*, V, 8.

Kant, *Logique*.
Tocqueville, *De la Démocratie en Amérique*.

Kant, *Logique*.
Cicéron, *Traité des Devoirs*.

Kant, *Théorie et pratique*.
Platon, *Cratyle*, 439b-439e.

Kant, *Théorie et pratique*.
Descartes, *Règles pour la direction de l'esprit*, Règle II.

Kant, *Critique de la faculté de juger*, § 3.
Descartes, *Principes de la philosophie*, Livre II, § 1.

Kant, *Critique de la faculté de juger*, § 5.
Platon, *Ménon*, 97b – 98a.

Kant, *Critique de la faculté de juger*, § 49.
Épictète, *Entretiens*.

Platon, *Ménon*, 80d-81c.
Hume, *Enquête sur l'entendement humain*

BILAN

L'agrégation interne est un concours qu'il faut préparer. Certains candidats, peu nombreux, heureusement, ne font pas cet effort et leurs prestations ne sont pas à la hauteur de celles de la majorité. C'est un concours qui *peut* se préparer de façon utile et efficace et les indications qui sont contenues dans les pages précédentes, à propos de chaque épreuve, devraient permettre d'apercevoir que, pour l'essentiel, rien d'étranger au travail d'un professeur compétent et consciencieux n'est requis pour réussir, même si une ou deux tentatives, voire trois, peuvent être utiles et normales pour prendre la mesure de la nature de ce concours, de la manière de s'y préparer intellectuellement aussi bien que, le moment venu, de l'affronter physiquement et moralement (cela aussi peut être une occasion de défaillances inattendues et il vaut mieux ne pas se laisser prendre au dépourvu même par les conditions matérielles les plus simples).

Il faut s'y préparer de manière suffisante en orientant son travail dans le sens opportun, mais préparer sérieusement un concours tel que celui de l'agrégation interne, alors qu'on continue à exercer sa tâche d'enseignement et qu'on doit faire face à l'ensemble des charges qu'impose le reste de la vie, en général, tout le monde en a bien conscience, est une preuve de volonté et de courage, qui appelle l'admiration ; quand, en plus, la réussite est au bout des efforts, le candidat mérite des félicitations très particulières et l'on est profondément heureux pour lui. Mais, même celui qui n'a pas ce bonheur, lors de telle ou telle session, mérite des félicitations et des encouragements, non pas seulement pour le reconforter dans la poursuite de son travail, mais bien dans la mesure où, s'il mène de façon adaptée la préparation à ce concours, il ne peut qu'améliorer son enseignement, approfondir sa culture philosophique et sa réflexion pédagogique et didactique, en somme, se mettre en situation de faire bénéficier ses élèves du meilleur dont il est capable. Se soumettre au jugement exigeant des collègues du jury lors d'épreuves aussi fondamentales pour l'apprentissage et l'exercice de la philosophie, à l'écrit comme à l'oral, alors qu'on est déjà largement installé ou au moins avancé déjà dans l'existence et qu'on pourrait en rester là, cela nécessite une capacité d'abnégation,

une force d'âme, parfois une hauteur de vue, que nous n'oublions jamais ; mais c'est aussi, d'un autre point de vue, se préparer à affronter résolument ce qui fait la difficulté principale qu'il y a à maintenir vivante, à élargir, à approfondir et à renforcer sans cesse, au cours d'une vie, une culture philosophique et un talent d'enseignant. Répétons-le, cela mérite l'admiration et, dans tous les cas, félicitations et remerciements, ne seraient-ce que par considération pour les élèves, qui en seront les bénéficiaires. C'est une heureuse disposition, qui fait que des collègues compétents et de mérite puissent, par cette voie, accéder au grade d'agrégé, améliorer leur situation matérielle tant du point de vue financier que de leur maximum de service ; mais c'est aussi une occasion pour eux, cela se voit lors des épreuves et beaucoup nous le disent parfois des années après, de reprendre un départ nouveau dans l'étude de la philosophie, l'écriture, voire la rédaction de travaux de recherche. Ce travail de préparation de l'agrégation interne constitue toujours, dans les académies où il peut avoir lieu, un élément essentiel de l'animation et de la formation continue de l'ensemble des professeurs de philosophie. Que tous ceux qui y prennent part reçoivent ici leur part légitime de notre gratitude.

ANNEXES

TEXTES RÉGLEMENTAIRES

Modalités d'organisation des concours de l'agrégation et du Capes de philosophie

(BOEN N°2 du 9 Janvier 2003)

CONCOURS NOR : MENP0202279A ARRÊTÉ DU 18-11-2002 MEN - DPE A3
RLR : 820-2a ; 822-3 JO DU 21-12-2002 FPP

Vu D. n° 72-580 du 4-7-1972 mod ; D. n° 72-581 du 4-7-1972 mod. ; A. du 18-6-1904 mod. ; A. du 12-9-1988 mod. ; A. du 30-4-1991 mod.

Article 2 - À l'annexe II de l'arrêté du 12 septembre 1988 susvisé fixant les épreuves des sections du concours interne de l'agrégation, les dispositions relatives à la section philosophie sont remplacées par les dispositions suivantes :

“Section philosophie

A - Épreuves écrites d'admissibilité

1) Composition de philosophie : explication de texte (durée : six heures trente minutes, coefficient 3).

Le candidat a le choix entre deux textes qui se rapportent à une même notion du programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales. La notion qui constitue le programme de cette épreuve est fixée chaque année.

2) Composition de philosophie : dissertation (durée : sept heures ; coefficient 3).

Le sujet de la dissertation se rapporte à l'une des notions du programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales. La notion qui constitue le programme de cette épreuve est fixée chaque année, elle est obligatoirement différente de celle retenue pour le programme de la première composition de philosophie.

Le programme des épreuves écrites fait l'objet d'une publication au B.O.

B - Épreuves d'admission

1) Leçon de philosophie sur un sujet relatif au programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales (durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : quarante minutes ; coefficient 3).

Pour la préparation de la leçon, les ouvrages et documents demandés par les candidats seront, dans la mesure du possible, mis à leur disposition.

Sont exclues de la consultation les encyclopédies et anthologies thématiques.

2) Explication d'un texte français ou en français ou traduit en français tiré d'un auteur figurant au programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales. L'explication est suivie d'un entretien avec le jury, qui doit en particulier permettre au candidat, en dégagant le sens et la portée du texte, de montrer en quoi et comment il pourrait contribuer à l'étude de notions inscrites au programme des classes terminales (durée de la préparation : deux heures trente minutes ; durée de l'épreuve : cinquante minutes [explication : trente minutes ; entretien : vingt minutes] ; coefficient 3).”

Article 4 - Les dispositions de l'arrêté du 18 juin 1904 susvisé sont abrogées en tant qu'elles concernent l'agrégation de philosophie.

Article 5 - Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de la session de l'an 2004 des concours.

Article 6 - Le directeur des personnels enseignants est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 18 novembre 2002

Pour le ministre de la jeunesse,
de l'éducation nationale et de la recherche et par
délégation,
Le directeur des personnels enseignants
Pierre-Yves DUWOYE

Pour le ministre de la fonction publique,
de la réforme de l'État
et de l'aménagement du territoire
et par délégation,

Par empêchement du directeur général
de l'administration et de la fonction publique,
L'administratrice territoriale
N. HERMAN

Programme de la session 2008
(BOEN spécial n°3 du 17 mai 2007)

Philosophie

1ère épreuve. Composition de philosophie : explication de texte. Notion retenue : La perception.

2ème épreuve. Composition de philosophie : dissertation. Notion retenue : La politique.

Programme de la session 2009
(BOEN spécial n°4 du 29 mai 2008)

Philosophie

1^{ère} épreuve. Composition de philosophie : explication de texte. Notion retenue : La matière.

2^e épreuve. Composition de philosophie : dissertation. Notion retenue : La morale.

STATISTIQUES

Bilan de l'admissibilité

Concours EAI AGREGATION INTERNE

Section / option 0100A PHILOSOPHIE

Nombre de candidats inscrits : 450

Nombre de candidats non éliminés : 272

Soit : 60.44 % des inscrits.

Le nombre de candidats non éliminés correspond aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire (AB, CB, 00.00, NV).

Nombre de candidats admissibles : 33

Soit : 12.13 % des non éliminés.

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admissibilité

Moyenne des candidats non éliminés : 07.73 / 2 (soit une moyenne coefficientée de : 0046.37)

Moyenne des candidats admissibles : 12.02 / 2 (soit une moyenne coefficientée de : 0072.09)

Rappel

Nombre de postes : 16

Barre d'admissibilité : 11.00 / 20

(soit un total coefficienté de : 0066.00)

(Total des coefficients des épreuves d'admissibilité : 6)

Bilan de l'admissibilité

Concours EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE

Section / option 0100A PHILOSOPHIE

Nombre de candidats inscrits : 93

Nombre de candidats non éliminés : 64

Soit : 68.82 % des inscrits.

Le nombre de candidats non éliminés correspond aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire (AB, CB, 00.00, NV).

Nombre de candidats admissibles : 6

Soit : 09.38 % des non éliminés.

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admissibilité

Moyenne des candidats non éliminés : 07.10 / 2 (soit une moyenne coefficientée de : 0042.61)

Moyenne des candidats admissibles : 11.50 / 2 (soit une moyenne coefficientée de : 0069.00)

Rappel

Nombre de postes : 5

Barre d'admissibilité : 10.50 / 20

(soit un total coefficienté de : 0063.00)

(Total des coefficients des épreuves d'admissibilité : 6)

Bilan de l'admission

Concours EAI AGREGATION INTERNE

Section / option : 0100A PHILOSOPHIE

Nombre de candidats admissibles : 33
Nombre de candidats non éliminés : 33 Soit : 100.0 % des admissibles.

Le nombre de candidats non éliminés correspond aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire (AB, CB, 00.00, NV).

Nombre de candidats admis sur liste principale : 16 Soit : 48.48 % des non éliminés.
Nombre de candidats inscrits sur liste complémentaire : 0
Nombre de candidats admis à titre étranger : 0

Moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission)

Moyenne des candidats non éliminés : 09.86 / 20 (soit en moyenne coefficientée : 118.36)
Moyenne des candidats admis sur liste principale : 11.05 / 20 (soit en moyenne coefficientée : 132.56)
Moyenne des candidats inscrits sur liste complémentair / 20 (soit en moyenne coefficientée :)
Moyenne des candidats admis à titre étranger : / 20 (soit en moyenne coefficientée :)

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admission

Moyenne des candidats non éliminés : 07.71 / 20 (soit en moyenne coefficientée : 46.27)
Moyenne des candidats admis sur liste principale : 09.72 / 20 (soit en moyenne coefficientée : 58.31)
Moyenne des candidats inscrits sur liste complémentair / 20 (soit en moyenne coefficientée :)
Moyenne des candidats admis à titre étranger : / 20 (soit en moyenne coefficientée :)

Rappel

Nombre de postes : 16
Barre de la liste principale : 09.50 / 20 (soit en total coefficienté : 0114.00)
Barre de la liste complémentaire : / 20 (soit en moyenne coefficientée :)

(Total des coefficients : 12 dont admissibilité : 6 admission : 6)

Bilan de l'admission

Concours EAI AGREGATION INTERNE

Section / option : 0100A PHILOSOPHIE

Nombre de candidats admissibles : 33
Nombre de candidats non éliminés : 33 Soit : 100.0 % des admissibles.

Le nombre de candidats non éliminés correspond aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire (AB, CB, 00.00, NV).

Nombre de candidats admis sur liste principale : 16 Soit : 48.48 % des non éliminés.
Nombre de candidats inscrits sur liste complémentaire : 0
Nombre de candidats admis à titre étranger : 0

Moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission)

Moyenne des candidats non éliminés : 09.86 / 20 (soit en moyenne coefficientée : 118.36)
Moyenne des candidats admis sur liste principale : 11.05 / 20 (soit en moyenne coefficientée : 132.56)
Moyenne des candidats inscrits sur liste complémentair / 20 (soit en moyenne coefficientée :)
Moyenne des candidats admis à titre étranger : / 20 (soit en moyenne coefficientée :)

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admission

Moyenne des candidats non éliminés : 07.71 / 20 (soit en moyenne coefficientée : 46.27)
Moyenne des candidats admis sur liste principale : 09.72 / 20 (soit en moyenne coefficientée : 58.31)
Moyenne des candidats inscrits sur liste complémentair / 20 (soit en moyenne coefficientée :)
Moyenne des candidats admis à titre étranger : / 20 (soit en moyenne coefficientée :)

Rappel

Nombre de postes : 16
Barre de la liste principale : 09.50 / 20 (soit en total coefficienté : 0114.00)
Barre de la liste complémentaire : / 20 (soit en moyenne coefficientée :)

(Total des coefficients : 12 dont admissibilité : 6 admission : 6)

Bilan de l'admission

Concours EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE

Section / option : 0100A PHILOSOPHIE

Nombre de candidats admissibles : 6
Nombre de candidats non éliminés : 6 Soit : 100.0 % des admissibles.

Le nombre de candidats non éliminés correspond aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire (AB, CB, 00.00, NV).

Nombre de candidats admis sur liste principale : 3 Soit : 50.00 % des non éliminés.
Nombre de candidats inscrits sur liste complémentaire : 0
Nombre de candidats admis à titre étranger : 0

Moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission)

Moyenne des candidats non éliminés : 09.75 / 20 (soit en moyenne coefficientée 117.00)
Moyenne des candidats admis sur liste principale : 10.92 / 20 (soit en moyenne coefficientée 131.00)
Moyenne des candidats inscrits sur liste complémentair / 20 (soit en moyenne coefficientée :)
Moyenne des candidats admis à titre étranger : / 20 (soit en moyenne coefficientée :)

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admission

Moyenne des candidats non éliminés : 08.00 / 20 (soit en moyenne coefficientée 48.00)
Moyenne des candidats admis sur liste principale : 10.33 / 20 (soit en moyenne coefficientée 62.00)
Moyenne des candidats inscrits sur liste complémentair / 20 (soit en moyenne coefficientée :)
Moyenne des candidats admis à titre étranger : / 20 (soit en moyenne coefficientée :)

Rappel

Nombre de postes : 5
Barre de la liste principale : 09.50 / 20 (soit en total coefficienté : 0114.00)
Barre de la liste complémentaire : / 20 (soit en moyenne coefficientée :)

(Total des coefficients : 12 dont admissibilité : 6 admission : 6)

Bilan de l'admission

Concours EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE

Section / option : 0100A PHILOSOPHIE

Nombre de candidats admissibles : 6
Nombre de candidats non éliminés : 6 Soit : 100.0 % des admissibles.

Le nombre de candidats non éliminés correspond aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire (AB, CB, 00.00, NV).

Nombre de candidats admis sur liste principale : 3 Soit : 50.00 % des non éliminés.
Nombre de candidats inscrits sur liste complémentaire : 0
Nombre de candidats admis à titre étranger : 0

Moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission)

Moyenne des candidats non éliminés : 09.75 / 20 (soit en moyenne coefficientée 0117.00)
Moyenne des candidats admis sur liste principale : 10.92 / 20 (soit en moyenne coefficientée 0131.00)
Moyenne des candidats inscrits sur liste complémentair / 20 (soit en moyenne coefficientée :)
Moyenne des candidats admis à titre étranger : / 20 (soit en moyenne coefficientée :)

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admission

Moyenne des candidats non éliminés : 08.00 / 20 (soit en moyenne coefficientée 048.00)
Moyenne des candidats admis sur liste principale : 10.33 / 20 (soit en moyenne coefficientée 0062.00)
Moyenne des candidats inscrits sur liste complémentair / 20 (soit en moyenne coefficientée :)
Moyenne des candidats admis à titre étranger : / 20 (soit en moyenne coefficientée :)

Rappel

Nombre de postes : 5
Barre de la liste principale : 09.50 / 20 (soit en total coefficienté : 0114.00)
Barre de la liste complémentaire : / 20 (soit en moyenne coefficientée :)

(Total des coefficients : 12 dont admissibilité : 6 admission : 6)

Bilan de l'admission

Concours EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE

Section / option : 0100A PHILOSOPHIE

Nombre de candidats admissibles : 6
Nombre de candidats non éliminés : 6 Soit : 100.0 % des admissibles.

Le nombre de candidats non éliminés correspond aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire (AB, CB, 00.00, NV).

Nombre de candidats admis sur liste principale : 3 Soit : 50.00 % des non éliminés.
Nombre de candidats inscrits sur liste complémentaire : 0
Nombre de candidats admis à titre étranger : 0

Moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission)

Moyenne des candidats non éliminés : 09.75 / 20 (soit en moyenne coefficientée 117.00)
Moyenne des candidats admis sur liste principale : 10.92 / 20 (soit en moyenne coefficientée 131.00)
Moyenne des candidats inscrits sur liste complémentair / 20 (soit en moyenne coefficientée :)
Moyenne des candidats admis à titre étranger : / 20 (soit en moyenne coefficientée :)

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admission

Moyenne des candidats non éliminés : 08.00 / 20 (soit en moyenne coefficientée 48.00)
Moyenne des candidats admis sur liste principale : 10.33 / 20 (soit en moyenne coefficientée 62.00)
Moyenne des candidats inscrits sur liste complémentair / 20 (soit en moyenne coefficientée :)
Moyenne des candidats admis à titre étranger : / 20 (soit en moyenne coefficientée :)

Rappel

Nombre de postes : 5
Barre de la liste principale : 09.50 / 20 (soit en total coefficienté : 0114.00)
Barre de la liste complémentaire : / 20 (soit en moyenne coefficientée :)

(Total des coefficients : 12 dont admissibilité : 6 admission : 6)